



N° D'IMPRIMÉ C69457276

PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE TECHNIQUE

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° DU PROCÈS-VERBAL

26105987

(3) DATE DU CONTRÔLE

28/01/2026

## (6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

## Défaillances majeures :

- 3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux AVG  
 3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant  
 4.1.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Lampe/ source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AVG  
 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVF  
 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG  
 4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite AR  
 4.4.3.a.2. CONFORMITÉ AVEC LES EXIGENCES (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Feu, couleur émise, position, intensité ou marquage non conforme aux exigences AVG, AVF  
 5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVF  
 7.1.2.e.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Rétracteur de ceinture de sécurité endommagé ou ne fonctionnant pas correctement ARD  
 8.4.1.a.2. PERTES DE LIQUIDES : Fuite excessive de liquide autre que de l'eau susceptible de porter atteinte à l'environnement ou constituant un risque pour la sécurité des autres usagers de la route AV

## Défaillances mineures :

- 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé C  
 3.4.1.b.1. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace défectueux AVG  
 4.4.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (INDICATEURS DE DIRECTION ET FEUX DE SIGNAL DE DÉTRESSE) : Glace légèrement défectueuse (pas d'influence sur la lumière émise) G  
 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVF  
 4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse  
 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé AV  
 6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés AVG, AVF  
 8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important  
 Code(s) défaut(s) standard(s) relevé(s) concernant le dispositif antipollution : P1351

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai

Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal

## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

## (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

178767

## INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° :

DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+0.7 m/km				
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :		2 %			7 %	
Forces verticales :		700 daN			432 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	273 daN		235 daN	160 daN	171 daN	
Déséquilibre (<20%) :	14 %				7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	273 daN		235 daN	160 daN	171 daN	
Taux d'efficacité global ( $\geq 50\%$ ) :	74 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) :	22 %					
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées (2.54 m <sup>-1</sup> )	C3:1.43 m <sup>-1</sup>	C4:1.32 m <sup>-1</sup>	C5:1.23 m <sup>-1</sup>	Moyenne:1.33 m <sup>-1</sup>		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		+0.2 %				
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %			



N° D'IMPRIMÉ C69457277

**PROCÈS-VERBAL  
DE CONTRÔLE TECHNIQUE**


EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

N° DU PROCÈS-VERBAL

26105987

(3) DATE DU CONTRÔLE

28/01/2026

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Suite du procès-verbal2018 : 15/03/2019 : 116321 km / 23/02/2021 : 147688 km / 28/02/2023 : 157872 km /  
08/02/2025 : 172153 km

Attention ce procès-verbal contient 2 pages

## (8) LIMITÉ DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

27/03/2026

## NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

## IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : S013C326

(9) RAISON SOCIALE : CTA DES ESTROUBLANS

(3) COORDONNÉES : 20 AVENUE DE LONDRES  
ZI LES ESTROUBLANS  
13127 VITROLLES  
Tél : 04.42.79.64.33

## (9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 013C1506

SIGNATURE :

## IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BW-790-GX (F)	16/03/2023	10/07/2007

Marque	Désignation commerciale
CITROËN	C3

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF7FC8HZC28956603	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
MCT5002PY980	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

## (4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

178767

## MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

## INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : DATE :

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE :

	G	AVANT	D	G	ARRIÈRE	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :		+0.7 m/km				
Dissymétrie suspension ( $\leq 30\%$ ) :		2 %			7 %	
Forces verticales :		700 daN			432 daN	
Frein de service						
Forces de freinage :	273 daN		235 daN	160 daN	171 daN	
Déséquilibre ( $<20\%$ ) :	14 %					
Forces de freinage (efficacité) :	273 daN	235 daN	160 daN	7 %	171 daN	
Taux d'efficacité global ( $\geq 50\%$ ) :	74 %					
Frein de stationnement Taux d'efficacité ( $\geq 18\%$ ) :	22 %					
Émissions à l'échappement						
Opacité des fumées (2.54 m <sup>-1</sup> )	C3:1.43 m <sup>-1</sup>	C4:1.32 m <sup>-1</sup>	C5:1.23 m <sup>-1</sup>	Moyenne:1.33 m <sup>-1</sup>		
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :		+0.2 %				
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %			